



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Contrôle et mesure de la lumière et
de la couleur

de l'Université Montpellier 2 –
Sciences et techniques – UM2

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Montpellier 2 - Sciences et techniques - UM2

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Contrôle et mesure de la lumière et de la couleur

Secteur professionnel : SP4-Mécanique, électricité, électronique

Dénomination nationale : SP4-4 Electricité et électronique

Demande n° S3LP150009308

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Faculté des Sciences, Université Montpellier 2 – Sciences et techniques (UM2).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Partenariat avec le Lycée Champollion (Lattes).

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle (LP) *Contrôle et mesure de la lumière et de la couleur* vise à former des experts dans l'utilisation et l'interprétation des résultats pour les métiers de la colorimétrie, la photométrie et la spectrométrie visible. L'objectif est de transmettre des connaissances spécifiques en optique, instrumentation, chimie, gestion numérique du signal et conception des spectromètres.

Ouverte en 2009, cette formation est proposée essentiellement en formation initiale classique sur une période de six mois, suivie de 16 semaines de stage. Elle associe les capacités pédagogiques de la faculté des Sciences de l'Université Montpellier 2, porteuse de cette formation avec celles du BTS *Génie optique photonique* (GOP) du lycée Champollion à Lattes avec lequel un partenariat a été formalisé. La formation est complémentaire d'autres spécialités de l'université (DUT *Mesures physiques*, L2 de Physique-Chimie ou d'Electronique-Electrotechnique et Automatique (EEA)). Elle est très spécifique dans la mesure où il n'existe qu'une autre formation similaire sur les métiers de la couleur et de la colorimétrie au sein de l'Institut textile et chimique (ITECH) de Lyon.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

D'un point de vue économique, les métiers liés à la couleur se développent dans l'industrie pour des questions de qualité et de traçabilité. Les domaines d'activité et les applications sont multiples et variés. Cette LP répond donc à un besoin de formation précis d'autant plus qu'elle n'a pas d'équivalent au plan national si ce n'est une autre formation spécifique au sein de l'ITECH de Lyon.

Les contenus pédagogiques de cette LP sont cohérents avec les objectifs recherchés. Chronologiquement, les enseignements transversaux sont abordés avant les matières techniques (systèmes, principes de mesures, traitement de signal). Un module de remise à niveau de 50 heures en mathématiques-physique-chimie existe. Une place prépondérante est laissée aux travaux pratiques qui représentent globalement 50 % du volume horaire. La progression des enseignements et leur répartition dans le temps sont globalement équilibrées. On peut cependant déplorer des modules d'enseignement relativement morcelés et regroupés dans des unités d'enseignement qui ne sont pas clairement définies.

Avec seulement 25 candidats pour 15 inscrits la meilleure année, issus principalement de BTS et de L2, cette licence est pour l'instant très peu attractive alors qu'elle pourrait constituer une poursuite d'études logique pour les étudiants titulaires de certains L2 ou BTS de l'établissement. Il n'y a pas non plus de liens particuliers établis avec d'autres formations pour renforcer cette attractivité. Il existe une réflexion sur le sujet pour stabiliser les effectifs mais aucune action concrète pour parvenir à cet objectif ne semble définie.

Le taux d'insertion professionnelle s'avère assez variable. Il n'existe pas d'enquêtes nationales, sans doute en raison du caractère récent de la formation. En ce qui concerne les enquêtes menées par l'établissement à six mois, elles bénéficient d'un taux de retour de 100 %, ce qui mérite d'être souligné. Le nombre de diplômés en emploi diffère selon les promotions (33 % pour les diplômés en 2012, 86 % pour les diplômés en 2011, 70 % pour les diplômés en 2010). Il importe de rester attentif à ce suivi dans les années à venir.

Les professionnels sont impliqués dans cette formation. 130 heures, soit 28 % du volume horaire, leur sont confiées. Ils participent également à l'accueil des stagiaires, au conseil de perfectionnement, aux projets tuteurés et aux jurys de délibération. Le dossier liste de manière exhaustive tous les professionnels qui sont intervenus depuis l'ouverture de cette LP ; ce sont pour la plupart des ingénieurs. Il n'existe cependant pas de partenariats professionnels formalisés à ce jour.

Cette licence est bien intégrée à la Faculté des Sciences qui propose en outre deux autres LP avec des mutualisations de certains enseignements. L'équipe pédagogique est composée essentiellement d'enseignants-chercheurs de différentes sections CNU dans les domaines de compétences concernés ; le responsable de la formation intervient de manière significative dans les enseignements. Le taux de réussite est excellent (100 %).

- Points forts :

- Programme pédagogique bien pensé avec des mutualisations d'enseignements au sein de la Faculté de Sciences.
- Modules de remise à niveau.
- Pilotage satisfaisant de la formation.

- Points faibles :

- Absence de partenariats professionnels formalisés.
- Faible attractivité.
- Absence d'ouverture à l'apprentissage et à la formation continue.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait opportun que cette LP formalise des partenariats professionnels. Cela serait notamment de nature à favoriser les enseignements techniques, par exemple en développant une plateforme technologique professionnalisante. Cela pourrait également permettre d'améliorer l'attractivité de la licence et ainsi, de minimiser les problèmes de motivation liés à la nécessité d'une mobilité géographique, facteur incontournable de ce type de formation de niche.

En outre, l'attractivité pourrait aussi être améliorée par le développement de l'apprentissage et de la formation continue, et par des modules d'enseignement moins morcelés et regroupés dans des unités d'enseignement clairement définies.

Enfin, il apparaît nécessaire de poursuivre une analyse très attentive du devenir des diplômés afin d'adapter le cas échéant la formation aux réalités du marché.



Observations de l'établissement

Montpellier, le 1^{er} juillet 2014

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section des Formations et
des Diplômes
AERES
20 Rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Commentaires de l'Université Montpellier 2 concernant les rapports d'évaluation
des dossiers de Licence et de Master.

Présidence
Université Montpellier 2

Tél. +33(0) 467 143 012
Fax +33(0) 467 144 808
cfvu@univ-montp2.fr

Affaire suivie par :
Jean-Patrick Respaut
Vice-président de la commission
formation et vie universitaire

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 21 mai 2014 et conformément à votre demande j'ai
l'honneur de vous transmettre les observations de notre établissement concernant les
rapports d'évaluation résultant de l'expertise des dossiers de Licence et de Master dans
le cadre de la campagne d'habilitation vague E.

Veuillez trouver ci-joint les fichiers correspondant aux documents qui exposent les
observations de notre établissement :

Licences :

Chimie
Electronique, électrotechnique, automatique
Informatique
Physique
Physique Chimie

Masters :

Biologie Santé
Chimie
Eau
Ecologie Biodiversité
Electronique Electrotechnique Automatique
Energie
Géosciences
Informatique
Mécanique
Physique
STIC pour l'écologie et l'environnement
STIC pour la santé

Licences Professionnelles :

FDS

Contrôle et Mesure de la Lumière et de la Couleur

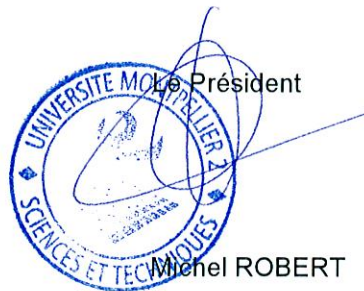
IUT Nîmes

Assemblages Soudés
Création industrielle et CAO
Ingénierie industrielle
Coordonnateur qualité, sécurité, environnement
Management des organisations de sports et de loisirs
Création, reprise d'entreprise

Maintenance industrielle et matériaux en milieux contraints
Gestion technique de patrimoine immobilier social
Contrôle et expertise du bâtiment
Projeteur CAO-DAO, multimédia dans le bâtiment et les travaux publics
Travaux publics et Environnement
Gestion et utilisation des énergies renouvelables

L'établissement a bien pris en compte toutes les évaluations envoyées par l'AERES, mais n'a pas d'observation concernant :

- Six Licences de la Faculté des Sciences,
- Toutes les Licences professionnelles des IUT de Montpellier-Sète, de Béziers,
- Deux Licences professionnelles de la Faculté des Sciences,
- Quatre Masters de l'IAE et de la Faculté des Sciences (9352 (Administration des entreprises), 9353 (Management des technologies), 9348 (Mathématiques, biostatistique) et 9339 (Biologie des plantes et des micro-organismes...)).





Licence professionnelle « Contrôle et Mesure de la Lumière et de la Couleur » CMLC

Le rapport d'AERES note l'absence d'une enquête nationale sur le devenir des étudiants de la licence pro CMLC. Cependant il s'agit de la seule formation technique en France développant des outils et méthodes sur la spectroscopie visible. Un suivi du devenir des étudiants sortant de cette Licence Pro est réalisé

De plus, l'attractivité de la licence pro CMLC est clairement en augmentation : plus de 60% des candidatures retenues cette année sont de provenances extérieures à la région Languedoc-Roussillon.